

AVERTISSEMENT DES LIBRAIRES.

QUE notre Nation ait déjà dans sa Langue un grand nombre de Dictionnaires sur beaucoup de Matieres différentes, nous ne croyons pas néanmoins d'assurer qu'elle ait encore un très-grand besoin de celui que nous avons ici l'honneur de lui présenter; & nous pouvons même dire que c'est proprement elle qui nous en a tracé le plan, & qui par le désir qu'elle a témoigné d'en voir l'exécution, nous a inspiré l'audace de l'entreprendre. Quelque estime qu'elle ait fait de notre Dénombrement de la France, dont elle a en assez peu de tems épousé deux Editions, l'une *in-douze*, & l'autre *in-quarto*, on nous marquoit pourtant de toutes parts que la division du Royaume par Généralitez, & par Elections ou Recettes, que nous y avions suivie, étoit peu commode, à cause qu'on n'y trouve pas assez facilement les Lieux qu'on cherche; que l'ordre alphabétique est le seul qui convient à ces sortes d'Ouvrages; que d'ailleurs nous nous étions trop bornez dans celui-là qu'on pouvoit rendre d'une bien plus grande utilité, & que, pour faire le plaisir entier, il falloit donner dans cet autre ordre tout le détail de la France selon ses trois divers Gouvernemens, l'Ecclesiastique, le Civil & le Militaire, dont la connoissance étoit d'un continual usage.

En effet quoi de plus nécessaire à des François qu'un Recueil où ils trouveroient sans peine l'état de chaque Province, de chaque Pays, de chaque Lieu, & même de chaque Communauté du Royaume, dont ils voudroient s'instruire; d'y voir les noms François & Latins anciens & modernes des mêmes Lieux, ceux des simples Hameaux, des Forêts, des Rivieres, des plus petits Ruisseaux; la description de ces Lieux, leur situation, le nombre de leurs habitans, les différentes Jurisdictions dont ils ressortissent, les qualitez de leur terroir, & de ce qu'il produit; leur Commerce, leurs Foires, leurs Marchez; les Eglises Séculieres & Régulieres, leurs saints Patrons, les Benefices qui y sont attachez, leurs revenus, leurs Fondateurs, ceux à qui la Présentation en appartient; les Maisons Religieuses, les Hôpitaux, les Colleges: enfin les Domaines de la Couronne, les Terres Nobles, les Seigneurs qui les possèdent, & autres semblables particularitez, sur lesquelles on se trouve sans cesse en défaut dans les occasions où l'on auroit intérêt d'en être bien informé? Assûrement il n'y a personne en place qui ne voulût avoir un tel Dictionnaire. Il convient également à l'Homme d'Estat, à l'Homme de Guerre, aux Ecclesiastiques, aux Magistrats, aux Financiers, aux Negocians, aux Voyageurs, à ceux qui ne cherchent qu'à orner leur esprit, & même aux Savans, qui faute de ce secours, ne peuvent souvent démêler entre les Lieux de même nom, ceux dont il est fait mention dans les anciens Historiens, & dans les vieilles Chartes.

C'est donc sur cette riche idée, & qu'on trouve en partie dans la Bibliothèque Historique de France, par le P. Le Long, page 965. que nous avons travaillé. Mais cependant nous n'avons garde de nous flater de l'avoir déjà parfaitement remplie: nous convenons au contraire qu'il y auroit encore de la matière pour un très-ample Supplément, & nous pouvons seulement assurer que ce n'est point notre faute, si nous n'avons pas porté ce Dictionnaire à une plus grande perfection, quoique pourtant nous ayons pleinement satisfait à notre engagement envers le Public, par